

# Gagner la bataille de l'exportation avec les PME

## Déclaration du groupe des entreprises

Alors que notre économie traverse de nombreuses turbulences et que notre marché domestique est très atone, favoriser le développement des entreprises sur les marchés en croissance devient une nécessité absolue.

Depuis notre premier avis en 2007, la question du développement des PME à l'export demeure ouverte : certes des progrès ont été réalisés et bon nombre des recommandations faites par notre assemblée à l'époque ont été suivies d'effets. Pour autant, notre balance commerciale et nos parts de marché ne cessent de se dégrader, et encore trop de PME hésitent à sauter le pas.

Comme cela est soulevé dès l'introduction, il faut donner envie à l'entrepreneur d'exporter : il s'agit là principalement d'une question culturelle, et même si les évolutions dans ce domaine sont difficiles et longues, il faut résolument s'y attaquer et cela passe notamment par une beaucoup plus grande intégration des questions interculturelles dans l'enseignement et un développement très substantiel de la maîtrise des langues étrangères dès le plus jeune âge. D'une manière générale, notre système éducatif doit s'attacher à développer l'appétence de tous pour l'ouverture à l'international.

Au-delà de la question culturelle, nous sommes handicapés par le faible nombre d'entreprises de taille moyenne ou intermédiaire en France: trop de PME sont limitées dans leur croissance ou rejoignent, pour pouvoir grandir, le giron de plus grands groupes. Ce sont autant d'opportunités de créer les champions de demain qui sont ratées.

À cet égard, nous regrettons que, malgré l'insistance du rapporteur et des représentants des entreprises, la section ne soit pas allée assez loin sur les propositions sur la fiscalité, notamment sur le développement du crédit export ou sur une diminution de l'impôt sur les sociétés pour l'investissement en capital, ou encore sur les droits de successions qui sont, on le sait tous, des facteurs clés de la compétitivité des PME. Avant d'aborder les marchés internationaux, et afin de les aborder avec succès, les entreprises doivent être solides et compétitives sur leur marché national.

Par ailleurs, si la qualité des prestations des réseaux d'accompagnement a sensiblement progressé depuis le premier avis, il n'en demeure pas moins que des améliorations sont à apporter. À ce titre, nous attendons beaucoup de la mise en œuvre des chartes régionales à l'export, qui renforcent la synergie entre tous les acteurs - en particulier entre UBIFRANCE et CCI INTERNATIONAL - et prévoient la mise en place de guichets uniques dans les Chambres de commerce et d'industrie de région.

Les PME doivent également, pour remporter de nouveaux marchés, travailler mieux ensemble par secteur d'activité ou par filière. Les grandes entreprises doivent aussi mieux accompagner les PME sur les nouveaux marchés, en mettant à leur service, par exemple, leur logistique.

Enfin, le développement des PME à l'export doit être l'affaire de tous les acteurs économiques et nous devons, tous ensemble, participer à l'amélioration de l'image de la France et de ses produits à l'extérieur de nos frontières. À cet égard, la réserve émise par certains sur la notion de patriotisme économique nous a particulièrement surpris.

Le groupe des entreprises, qui considère comme centrale cette question du développement export des PME, soutient les préconisations du rapporteur. Il a voté favorablement cet avis.